



Ma vie. Ma ville. Ma banque.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Villejuif, le 01 septembre 2020

### LCL renforce l'accompagnement des primo-accédants pour le financement de leur résidence principale



**TAUX 0%**  
Taux débiteur fixe

Profitez du Prêt Immobilier LCL à 0%<sup>(1)</sup> jusqu'à 10 000 € pour l'achat de votre première résidence principale :

- Sans plafond de ressources
- Sans frais de dossier
- Sans frais de garantie

Leader du financement immobilier en urbain et péri-urbain, LCL propose aux primo-accédants une tranche de crédit immobilier à 0%<sup>(1)</sup> dans leur plan de financement, sans frais de dossier et sans garantie pour faciliter l'achat de leur résidence principale.

Sans condition d'âge ni de plafond de ressources, ce prêt correspond à 10% maximum du montant total de l'emprunt dans un plafond de 10 000€.

Un premier projet immobilier est souvent le projet de toute une vie. Avec ce financement jusqu'à 10 % maximum du montant total emprunté (dans un plafond de 10 000€), **au taux débiteur de 0%, sans frais de dossier et sans garantie, LCL soutient les primo-accédants et conforte son rôle d'acteur majeur du financement immobilier en urbain.**

Ce crédit complémentaire est destiné au financement d'un logement neuf ou ancien avec ou sans travaux, à usage de résidence principale, que les clients soient éligibles ou non au prêt à taux 0 (PTZ) réglementé.

Accessible en agences et par téléphone avec les conseillers « LCL Mon Contact », l'offre est valable jusqu'au 14 novembre 2020.

#### Une palette d'offres et de services pour les futurs propriétaires

Avec cette offre, LCL complète ses solutions d'accompagnement des projets immobiliers qui comprennent aussi :

- Le Prêt Travaux d'économie d'énergie au taux débiteur fixe de 1% pour réaliser des projets d'équipement ou de travaux éligibles au crédit d'impôt pour la transition énergétique. Le financement varie de 3 000 € à 20 000 € sur une durée de 12 à 84 mois.
- 2 mois d'assurance habitation offerts la 1<sup>ère</sup> année dans le cadre d'une souscription simultanée d'un crédit et d'une assurance habitation « Propriétaire plus ».

#### ...et pour les locataires

LCL propose notamment le prêt « Entre2Loc » une solution destinée à couvrir les dépenses liées à l'installation en location : le paiement du premier loyer et du dépôt de garantie. LCL peut aussi intégrer dans le financement le montant cumulé de deux loyers généré entre deux locations.

Ce financement de 1 000€ et 5 000€ au taux débiteur fixe de 0%, sans frais de dossier et sur une durée de 3 à 18 mois permet d'éviter les tensions de trésorerie.

<sup>(1)</sup> Offre soumise à conditions, sous réserve d'éligibilité.

#### A propos de LCL

Filiale de Crédit Agricole SA, LCL est l'une des plus grandes banques de détail en France. Elle ambitionne d'être la banque urbaine de référence d'1 urbain sur 7, d'1 ETI sur 2 et d'1 PME sur 3. LCL propose une gamme complète de produits de banque au quotidien, de crédits, d'assurances de personnes et de biens et d'épargne, sur l'ensemble du territoire métropolitain et aux Antilles Guyane. LCL offre des services de « banque en continu », combinant humain et digital avec 1 700 agences au cœur des villes, des conseillers disponibles par téléphone jusqu'en début de soirée, ses sites Internet et son appli « LCL Mes Comptes », élue meilleure appli bancaire 2020\* enrichie de l'agrégation de comptes. LCL c'est aussi LCL Banque Privée, et LCL Banque des Entreprises et des Institutionnels. LCL compte 17 500 collaborateurs au service de la satisfaction de 6 millions de clients particuliers, 342 000 professionnels et 29 500 entreprises et institutionnels.

\*Prix décerné par Meilleurebanque.com, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive.

#### Contacts Presse LCL

Julie TERZULLI Tel 01 42 95 10 61 @ julie.terzulli@lcl.fr Brigitte NEIGE Tel : 01 42 95 39 97 @ brigitte.neige@lcl.fr